

Violences post-électorales

La communauté omyènè donne de la voix

La communauté omyènè est montée au créneau le samedi 22 octobre 2016 à l'occasion d'un point de presse donné par la chefferie mpongwè sise aux Acae. Parmi les thèmes développés, les « arrestations dont sont victimes les membres de la communauté omyènè à la suite de l'élection présidentielle du 27 août 2016 », mais aussi plusieurs autres compatriotes. Elle a également profité de cette occasion pour interpeller la Communauté internationale sur « les dérives du pouvoir en place ».

Dès l'entame du propos, les « membres de la communauté omyènè des provinces de l'Estuaire, du Moyen-Ogooué et de l'Ogooué-Maritime » se sont indignés du climat délétère qui prévaut actuellement dans le pays. Un climat entretenu par le régime tendant à maintenir le Gabon dans un climat de peur, de haine et de violence, dans une République désormais divisée et où les uns et les autres se regardent désormais en chiens de faïence. Ainsi révèlent-ils les faits qui sous-tendent ce constat accablant, notamment les « arrestations du capitaine de frégate Remanda-Ndinga Christian et de Monsieur Retende Ndiaye Anicet qui, depuis bientôt deux mois, sont incarcérés », précisant au passage que la santé du premier cité suscite toujours des inquiétudes puisqu'il est impossible de lui rendre visite. C'est le même constat sur « le traitement reçu par Monsieur Retende-Ndiaye Anicet lors de sa garde à vue (qui) laisse apparaître des hématomes sur son corps, preuve qu'il a bien



subi des sévices corporels ». Les mêmes hématomes que l'on décèle sur les pieds de Nguia Banda qui, lui, a eu la chance de fuir le pays pour se réfugier en France. Pour les membres de cette communauté, le seul crime que reproche le pouvoir

à ces compatriotes est « d'être, l'un parent et l'autre proche collaborateur de Monsieur Jean Ping qui, comme chacun le sait, revendique sa victoire à l'élection présidentielle du 27 août 2016 ».

Par ailleurs, ils ont tenu à dénoncer, par solidarité, les

arrestations du « colonel Nkwèrè Dominique et du colonel Makita Niembo, tous deux retraités de l'armée ». « Le colonel Nkwèrè Dominique a été arrêté par des agents en civil à son domicile le mercredi 14 septembre 2016 ». Quant au colonel Makita Niembo, c'est après un interrogatoire dans les locaux de la direction générale de la contre-ingérence et de la sécurité militaire (B2), le mardi 13 septembre, qu'il a été immédiatement incarcéré. En outre, la communauté omyènè a condamné les arrestations et détentions arbitraires de l'adjudant de gendarmerie Niandji Luigide, incarcéré depuis trois semaines, mais aussi de Zibi-Abeghe Bertrand, Mihindou-mi-Nzamba Carl, Ollo-Obiang Firmin, Amieng Landry Washington, Mamboundou Enrique, Ekorezok Rodney, Koumba-Mba-Essiane Cyrilin et Ondo Abessolo Roger.

Elle fustige le silence de la Communauté internationale au vu de tous ces faits révélateurs « d'une violation flagrante des

droits humains les plus élémentaires de ces citoyens », « elle semble se draper du manteau blanc du sacro-saint principe de la souveraineté et de la non-ingérence, principe devenu désuet tant les autorités au pouvoir foulent constamment au pied les règles élémentaires de protection des populations sous sa pseudo autorité », déplore-t-elle.

Pour conclure, par la voix de son porte-parole, la communauté omyènè a demandé la libération sans condition de toutes les personnes détenues actuellement « pour cause de délit d'opinion et, le plus souvent, sans délit du tout ». Et pour soutenir cet appel, elle entend mener des actions pacifiques, interpellant au passage la Communauté internationale sur le fait que le pouvoir « ne manquera sûrement pas d'actionner ses escadrons de la mort pour perpétrer un nouveau massacre face à des manifestants aux mains nues ».